



Règlement intérieur

Article 1 : Objet

Le présent règlement intérieur définit les règles pour un bon déroulement du Camp « You Can't Guard Me ».

Tous les participants du seul fait de leur inscription au camp s'engagent à respecter le contenu de ce règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance.

Article 2 : Participants et encadrants

Le camp est ouvert à tous les basketteurs français ou étrangers de 10 à 17 ans à condition de posséder un certificat médical ou une copie de la licence de la saison en cours. Le camp sera encadré par des entraîneurs possédant des diplômes dans la discipline enseignée ou en cours de formation.

Article 3 : Renseignements médicaux

Les parents des stagiaires informent le Camp :

- Des traitements, soins, régimes, allergies..., des particularités d'ordre médical qui affectent les jeunes sur la fiche sanitaire de liaison.

Pour tout traitement, merci de fournir l'ordonnance au début du camp.

- Du numéro de sécurité sociale, adresse de la Caisse d'assurance maladie, éventuellement le numéro et l'adresse de la mutuelle dont bénéficient les enfants.

En cas d'accident, les frais médicaux et les **frais nécessités par un traitement sont à la charge des familles des enfants mineurs.**

Article 4 : Vie quotidienne et sanction

Les jeunes sont responsables de leurs affaires, un trousseau vous sera envoyé. Il est fortement recommandé de noter le nom de l'enfant sur toutes ses affaires.

Le camp et le CRJS déclinent toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.

Des règles de vie quotidienne, de vie de groupe dans l'internat et dans le gymnase seront établies avec les jeunes et devront être respectées sous peine de sanction.

Sanctions :

Les sanctions peuvent aller de la réprimande, de la suspension d'activité d'une demi-journée à l'exclusion définitive et sans remboursement du camp. Toutes sanctions sera communiquées aux responsables légaux.

Les sanctions se décident en réunion par l'ensemble de l'encadrement et validées par le directeur sur place.

Article 5 : Chambres et lieu de restauration

Le calme doit régner en permanence dans l'internat et les lieux de restauration.

Chacun des occupants est censé avoir pris connaissance des consignes de sécurité affichées dans les locaux d'hébergement. Un point sera fait avec la responsable du CRJS avant l'installation dans les locaux.

Sont interdits aux stagiaires la consommation d'alcool et de tabac.

Article 6 : Inscription et annulation

L'inscription se fait via Google form. Pour valider l'inscription, il sera demandé de remplir la fiche de renseignements et la fiche sanitaire accompagné de l'acompte de 50% du montant dans les 14 jours suivant la demande.

Le tarif du camp par participant est de :

- Camp Jeune interne : 480€
- Camp Jeune externe : 380€
- Camp Élite interne : 540€
- Camp Élite externe : 440€

Passé le 8 mai, une majoration de 10% du coût de séjour du participant sera demandé aux familles.

Aucun remboursement ne sera effectué si le joueur quitte le camp avant la fin du séjour.

Annulation :

Pour toutes inscriptions **avant** le 8 mai, vous disposez d'un délai d'un mois pour vous rétracter. Passez cette date, aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raison médicale (fournir un justificatif).

Article 7 : Paiement

Le paiement du camp peut s'effectuer en plusieurs fois :

- Par chèque : joindre tout les chèques avec les dates d'encaissement.
- Chèque vacances
- Virement bancaire

La totalité de la somme doit être réglé au plus tard le premier jour du camp.

Pour envoyer le règlement ou tout autres documents :

Camp « You Can't Guard Me »
Chez Kantapareddy Ludmilla
14 rue Guy Môquet 28000 Chartres